



Scannez le QR code
ou rendez-vous sur :

[https://interval-formation.fr/petite-enfance/
etat-de-sante-de-lenfant-les-bonnes-pratiques](https://interval-formation.fr/petite-enfance/etat-de-sante-de-lenfant-les-bonnes-pratiques)



OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant, et ce en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.

PROGRAMME :

- Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.
- Les principales maladies infantiles.
- Les gestes paramédicaux.
- Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident, dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué.
- Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade.
- Se prémunir d'ordonnances et d'autorisations parentales, afin de sécuriser son intervention.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes de soins.
- Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles, et alerter les personnes compétentes si nécessaire.
- Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables, voire douloureux, de certains soins.
- Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle en fonction de ses capacités.
- Appliquer les consignes générales d'hygiène, pour soi, l'enfant, le matériel et les espaces de vie, pour diminuer les risques de contagion et d'infection.
- Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et les matériels médicaux autorisés.
- Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.
- Informer les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.
- S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.

Durée :
14 heures

Financement :
possible avec la branche
professionnelle Iperia

Coût :
Tarifs variables
selon les modules,
contacter le centre
de formation
pour plus de
renseignements.

Lieu :
Inter'Val Formation
9 place pasteur
06340 La Trinité

Pré-requis :
Avoir une heure
d'employabilité
par mois en
CESU ou PAJE EMPLOI

Renseignements : 04 92 00 10 57 - Interval.formation@svdb.fr